

FICHE TECHNIQUE

LE THÉÂTRE DES BÉLIERS PARISIENS ET PROMÉTHÉE PRODUCTIONS PRÉSENTENT

UNE COMÉDIE ÉCRITE ET MISE EN SCÈNE PAR
CAROLINE AMI ET FLAVIE PÉAN

MERLIN

LA LÉGENDE

AVEC
DELPHIN LACROIX
HERVÉ QUENTRIC
FANKY VAMBACAS

DÉCOR
PAURINE GALLOT

MUSIQUES
RAPHAEL SANCHEZ

CONSULTANT MAGIE
SÉBASTIEN MOSSIÈRE

RÉGLAGES COMBATS
ANTOINE LELANDAIS

LUMIÈRES
ARTHUR GAUVIN

Arthur &
la fée maléfique

Équipe de tournée

Production : Boris Soulages - 06 20 58 73 03 - contact@pmproductions.fr
Administrateur : Boris Soulages - 06 20 58 73 03 - contact@pmproductions.fr
Régisseur Général : Ronan Le Magorec - 06 01 04 56 02 - ronanlemagorec.pro@gmail.com

1 - DUREE DU SPECTACLE

Le spectacle se déroulera en une partie d'1 heure environ.

2 - MATERIEL FOURNI PAR L'ORGANISATEUR

L'ORGANISATEUR fournira :

- L'alimentation électrique
 - Le matériel scénique
 - Le matériel de sonorisation
 - Le matériel d'éclairage scénique
 - Le personnel qualifié pour le montage, les réglages, l'exploitation et la maintenance
- L'ORGANISATEUR s'engage à fournir le matériel qui lui est demandé dans toutes les clauses de ce contrat technique.

3 - SCENE ET SALLE

Si la salle est pourvue de surfaces vitrées, l'ORGANISATEUR prévoira l'occultation opaque de celles-ci.

Durant le spectacle, la salle sera au noir total et seul, le balisage des issues de secours sera en fonction.

Pendant les répétitions, la salle devra être vide de tout public.

Scène à fournir par l'ORGANISATEUR le jour de la représentation :

Ouverture :5,00 m minimum

Profondeur :5,00 m minimum

Hauteur disponible sous perches ou obstacles : 4,00 m minimum

- Un des comédien et au moins deux enfants du public seront amenés à descendre en salle ou monter sur scène. Il faudra impérativement prévoir un accès plateau/gradins si celui-ci n'existe pas.

Si la scène est rapportée de type "Stacco" ou similaire, L'ORGANISATEUR prévoira :

- Un escalier d'accès de chaque côté ainsi qu'un escalier central à l'arrière de la scène.
- L'occultation des côtés de scène pour dissimuler au public les accès aux loges et les coulisses.

4 - MATERIEL SCENIQUE A FOURNIR PAR L'ORGANISATEUR

L'ORGANISATEUR fournira :

- Un système d'intercommunication scène jardin, cour et régie
- Une boîte noire avec un rideau de scène, frises, pendrillons et rideau de fond de scène noir
- Deux tables, 4 chaises, deux miroirs pleins pieds et éclairage en coulisses.

5 - ALIMENTATION ELECTRIQUE

L'ORGANISATEUR fournira l'alimentation électrique protégée par un disjoncteur différentiel conforme à la réglementation et nécessaire au bon fonctionnement de tous les appareils.
Prévoir 6 circuits direct PC 16 - 220 V au plateau : 2 à Jardin, 2 à Cour et 2 au fond de scène.

6 - SONORISATION

L'ORGANISATEUR fournira l'intégralité du système de sonorisation nécessaire à une perception acoustique de qualité.

Ce système devra être monté, câblé et prêt à régler avant notre arrivée.

A - F.O.H :

Puissance : adaptée au lieu avec delays si nécessaire (balcons, grande salle...). Le système sera homogène en pression et en couverture dans toute la salle.

- 1 x Console son Numérique.

Merci de fournir à la console façade 2 arrivées électriques 220V au standard CEE.

B - PATCH LIST, MICS & STANDS :

- Micros d'ambiance situés en nez de scène pour reprise comédiens. **Si nécessaire.**

C – MONITORS :

- Prévoir deux retours Jardin – Cour au lointain.

La compagnie n'accepte pas les micros embarqués (micro cravate, micro serre tête...)

D- INTERCOM :

- Intercom régie, plateau jardin et plateau cour.

7 - ECLAIRAGE SCENIQUE

L'ORGANISATEUR fournira la totalité du système d'éclairage scénique selon les plans joints.

Ce système devra être monté, câblé et prêt à régler avant notre arrivée.

Référence Gélamines LeeFilter/Rosco à fournir par L'ORGANISATEUR.

- 1 jeux d'orgue. (type Congo)

La liste du matériel lumière à fournir par L'ORGANISATEUR conformément au plan feu, les indications de montage et de câblage, le plan de gélamines, l'implantation des perches sont fournis et détaillés dans le document fournis ci-après.

Prévoir 6 points lumineux en coulisses qui permet les changements rapides car tous les changements de costumes se font au plateau.

Emplacement de la régie lumière : la régie lumière sera à côté de la console son.

8 - DECOR

LE PRODUCTEUR fournira la totalité du décor.

Ce décor sera installé le jour même de la représentation : Arrivée 8h voir la veille (matinée) - Arrivée 10h (soirée)

L'ORGANISATEUR devra prévoir de la signalétique (Barnier de couleurs, gaffeur blanc) pour réaliser le marquage du décor et des accès entrée et sortie des comédiens.

A fournir également : 15 pains fendus de 20 kilogrammes chacun + frises et pendrillons pour cadrer le décor + 6 pinces à cyclo.

9 - PERSONNEL

L'ORGANISATEUR mettra à disposition le personnel suivant :

- **Un régisseur représentant l'ORGANISATEUR**, responsable de l'équipe de L'ORGANISATEUR.
- **Un technicien lumière** connaissant parfaitement l'installation du lieu et l'encodage de la console.
- **Un technicien son** accueil façade connaissant parfaitement l'installation du lieu.
- **2 techniciens plateau** équipés et outillés pour aider au déchargement, à la mise en place et a rechargement du décor.
- **1 repasseuse équipée et disponible pendant le spectacle pour les changements de costumes**

10 - LOGES

L'ORGANISATEUR mettra à disposition du régisseur plateau de « Merlin » dès son arrivée et jusqu'au départ de l'équipe des artistes, au moins deux loges séparées.

IMPORTANT : L'accès aux loges et à la scène ne devra pas être visible du public.

11 - CATERING

Catering pour 3 comédiens à votre convenance, selon les restrictions. Un peu de vin blanc et rouge et quelques bières.

IMPORTANT: Consommables scènes: un navet, un brocoli.

12 - STATIONNEMENT

L'ORGANISATEUR prévoira à proximité de l'accès loges les emplacements de stationnement gratuits et autorisés pour un **camion 12 m3** et un **van** le jour du spectacle.

13 - CHAUFFAGE

L'ORGANISATEUR veillera à ce que le lieu du spectacle soit chauffé en fonction des températures extérieures. Le système de chauffage devra être silencieux ou coupé durant le spectacle.

14 - CONTROLE DES LUMIERES DU LIEU

La lumière du lieu doit être contrôlable depuis la régie lumière et ne doit pas du tout la scène.

Si nécessaire, l'ORGANISATEUR prévoira une liaison interphonique entre le régisseur général de « Merlin » et l'endroit des commandes de la lumière du lieu.

La salle doit être occultée totalement de toute lumière extérieure, le spectacle ne pourra avoir lieu sans le noir complet, excepté le balisage de sécurité lumineux minimum exigé par la réglementation.

15 - DIVERS

L'ORGANISATEUR mettra à la disposition du régisseur général de « Merlin » qui les restituera à son départ du lieu :

- 3 serviettes de toilette propres.
- 3 draps de bain

Cette fiche technique fait partie intégrante du contrat initial.

Je soussigné,

BORIS SOULAGES, Président de la SAS PROMETHEE PRODUCTIONS

Certifie que :

Le décor du spectacle MERLIN LA LÉGENDE, qui sera joué en tournée d'octobre 2022 à décembre 2024, a été construit selon les règles de l'art, et respect en tout point le paragraphe 2 de l'article L79 du règlement de sécurité contre l'incendie dans les R.E.P.

Les éléments de bois sont M1 ou B-s2,d0 par nature et enduits de peinture acryfuge leur conférant cette classification.

Je fournis copie des documents correspondants

Pour valoir ce que de droit

Fait à Paris, le 20/09/2022



PROMÉTHÉE
PRODUCTIONS

CERTIFICATS D'IGNIFUGATION

CSTB

le futur en construction

DIRECTION SECURITE, STRUCTURES ET FEU

Réaction au Feu

RAPPORT DE CLASSEMENT EUROPEEN N° RA15-0065 DE REACTION AU FEU SELON LA NORME EUROPEENNE NF EN 13501-1+A1:2013

Et l'Arrêté du 21 novembre 2002 modifié relatif à la réaction au feu
des produits de construction et d'aménagement
Laboratoire pilote agréé par le ministère de l'intérieur (Arrêté du 5 février 1959 modifié)

Valable 5 ans à compter du 23 mars 2015

A la demande de : **DOM COLOR**
2 rue Berger
ZI de la Carelle
94290 VILLENEUVE LE ROI
FRANCE

Marque(s) commerciale(s) : **PEINTURE ACRYFUGE 8900**

Usine(s) de production : **L'usine de production figure dans le rapport d'essais associé**

Description sommaire : **Peinture intumescente**
(description détaillée au paragraphe 2)

Date du rapport : **23 mars 2015**

Ce rapport de classement atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens des articles L 115-27 à L 115-33 et R 115-1 à R 115-3 du code de la consommation.
En cas d'émission du présent rapport par voie électronique et/ou sur support physique électronique, seul le rapport sous forme de support papier signé par le CSTB fait foi en cas de litige.
La reproduction de ce rapport de classement n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 4 pages.

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

SIÈGE SOCIAL > 84 AVENUE JEAN JAURÈS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2
TÉL. (33) 01 64 68 84 12 | FAX. (33) 01 64 68 84 79 | www.csth.fr
MARNE-LA-VALLÉE | PARIS | GRENOBLE | NANTES | SOPHIA-ANTIPOLIS